

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2023

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03

<http://www.unigrains.fr>

SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2023

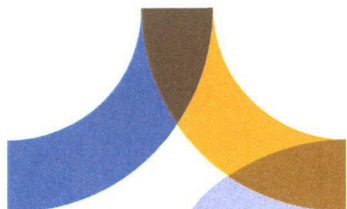
BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 (ACTIF)	3
BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 (PASSIF)	4
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023.....	5
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS.....	7
I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN	11
NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	11
NOTE 2 : PARTICIPATIONS.....	11
NOTE 3 : TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (TIAP).....	11
NOTE 4 : PRETS	12
NOTE 5 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	12
NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION.....	12
NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13
NOTE 8 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	13
NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES	13
NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13
NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES	14
NOTE 12 : DETTES D'EXPLOITATION.....	14
NOTE 13 : AUTRES DETTES	14
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	15
NOTE 14 : PRODUITS D'EXPLOITATION	15
NOTE 15 : PRODUITS FINANCIERS LIES AUX TIAP	15
NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS	15
NOTE 17 : ACTIONNARIAT.....	15
INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN.....	16
NOTE 18 : ENGAGEMENTS SUR TITRES	16
NOTE 19 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES ENGAGEMENTS DONNES.....	16
NOTE 20 : ENGAGEMENTS ET GARANTIES REÇUS.....	16
NOTE 21 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES.....	16
NOTE 22 : IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	17
NOTE 23 : DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES ET PROVISIONS REGLEMENTEES.....	17
AUTRES INFORMATIONS.....	18
NOTE 24 : EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	18
NOTE 25 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	18
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN 2023.....	19

UNIGRAINS

Bilan au 31 décembre 2023 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	Exercice 2023		Exercice 2022	
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					14 336
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		3 144 215	3 133 234	10 981	86 061
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		80 505	80 240	265	325
Autres immobilisations corporelles		7 150 957	4 875 273	2 275 684	1 596 191
Immobilisations corporelles en cours					458 061
Immobilisations financières					
Participations	2	190 775 183	2 068 151	188 707 032	170 670 050
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3	854 052 938	49 324 378	804 728 560	713 641 491
Créances rattachées		13 183 410	4 347 069	8 836 341	6 336 431
Prêts	4	44 770 804		44 770 804	40 755 760
Autres immobilisations financières	5	8 745 468	490 765	8 254 703	4 679 822
TOTAL I		1 121 903 479	64 319 109	1 057 584 370	938 238 527
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes		53 263		53 263	
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 583 991	708 551	1 875 440	1 534 451
Autres	6	16 096 163	84 676	16 011 488	9 913 424
Valeurs mobilières de placement	7	25 349 579	1 260 091	24 089 487	30 041 812
Disponibilités		35 612 139		35 612 139	23 950 453
Comptes de régularisation actif	8	607 884		607 884	593 490
TOTAL II		80 303 019	2 053 318	78 249 701	66 033 630
TOTAL GENERAL		1 202 206 498	66 372 427	1 135 834 071	1 004 272 157



UNIGRAINS

Bilan au 31 décembre 2023 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		366 881 210	354 907 864
Résultat de l'exercice		17 098 864	16 033 346
Provisions réglementées		12 598 902	11 710 307
TOTAL I		932 645 469	918 718 010
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		1 272 000	1 402 000
TOTAL II		1 272 000	1 402 000
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	142 335 674	30 037 454
Emprunts et dettes financières diverses	11	50 555	36 203 152
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 190 481	1 451 729
Dettes fiscales et sociales	12	9 722 027	6 895 015
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	5 245	22 997
Autres dettes	13	48 610 003	9 539 773
Comptes de régularisation passif	8	2 617	2 027
TOTAL III		201 916 602	84 152 146
TOTAL GENERAL		1 135 834 071	1 004 272 157



UNIGRAINS

Compte de résultat au 31 décembre 2023

En euros

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	238 080	321 133
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	14	1 822 462	1 613 419
		2 060 542	1 934 552
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		63 811	95 917
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 124 353	2 030 469
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		8 925 790	7 750 319
Impôts, taxes et versements assimilés		1 864 967	1 982 060
Salaires et traitements		10 692 811	9 936 041
Charges sociales		4 807 790	4 439 196
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		646 832	643 978
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			24 816
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 313 580	1 300 353
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		28 251 771	26 076 764
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(26 127 417)	(24 046 295)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)			
Perte (IV)		3 943	14 391
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	15	24 223 384	45 954 910
Dividendes reçus des TIAP		13 025 765	9 358 533
Produits financiers liés aux titres de participation			
Dividendes reçus des titres de participation		3 543 750	
Produits des placements	16	1 539 345	2 882 077
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		5 718 616	14 530 261
Reprises sur provisions des titres de placement		314	7 986
Différences positives de change		237 400	835 338
Autres produits financiers		4 853 238	3 494 320
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		53 141 812	77 063 426



UNIGRAINS

Compte de résultat au 31 décembre 2023 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés			14 974 342
Intérêts et charges assimilées		3 576 379	1 869 125
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 358 180
Dépréciations des TIAP		6 265 952	18 045 152
Dépréciation de l'activité de placement		132 856	14 974
Dépréciations de l'actif circulant			
Différences négatives de change		137 549	266 580
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		10 112 735	37 528 353
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		43 029 077	39 535 072
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		16 897 717	15 474 386
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		164 782	72 782
Sur opérations en capital		3 505	27 037
Reprises sur provisions et transferts de charges		130 000	1 050 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		298 287	1 149 819
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		135	
Sur opérations en capital		2 679	23 251
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	888 595	888 595
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		891 409	911 846
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(593 122)	237 973
Impôts sur les bénéfices (IX)		(794 269)	(320 987)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		55 564 452	80 243 713
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		38 465 589	64 210 367
RESULTAT		17 098 864	16 033 346

Résultat par action : 12.21 euros

Résultat dilué par action : 12.21 euros



I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2023, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

Au 1er janvier 2023, UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale, en complément des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM, AUXINEA et MAMATA.

La société UNIGRAINS ITALIA, détenue à 99% par la société UNIGRAINS a été constituée en mars 2023. UNIGRAINS ITALIA a pour vocation de faire de l'investissement direct en Italie.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des derniers règlements l'ayant modifié et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.



La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2023 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.



Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2023, le montant des disponibilités s'élève à 35,6 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM, AUXINEA, MAMATA, UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE.



Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.



Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2022	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions/Sorties de l'exercice	Valeur au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	3 144	0	0	0	3 144
Autres immobilisations incorporelles	3 144	0	0		3 144
Autres immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	6 455	794	0	17	7 231
Immeubles, terrains	81	0	0	0	81
Agencements	4 975	25	989	7	5 983
Matériel et mobilier de bureau	902	219	0	0	1 122
Autres (mat.de transp.)	38	13	0	5	46
Immobilisations corporelles en cours	458	536	-989	5	0
TOTAL	9 599	794	0	17	10 376

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2022	Dotations de l'exercice	Virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	3 044	89	0	0	3 133
Autres immobilisations incorporelles	3 044	89			3 133
Immobilisations corporelles	4 400	557	0	2	4 956
Immeubles, terrains	80	0		0	80
Agencements	3 621	440		0	4 060
Matériel et mobilier de bureau	665	115		0	781
Autres	35	2		2	35
TOTAL	7 444	647	0	2	8 089

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2023
Valeurs brutes	173 543	17 232	0	190 775
Dépréciations	-2 873	425	1 229	-2 068
TOTAL	170 671	17 657	1 229	188 707

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2023	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Actions	596 096	-35 903	560 193	477 819
Obligations	71 601	-6 378	65 223	62 869
Parts de Fonds	186 356	-7 043	179 313	172 953
TOTAL	854 053	-49 324	804 729	713 641

Acquisitions et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2023
Actions	512 779	96 662	-13 345	596 096
Obligations	71 334	3 600	-3 333	71 601
Parts de Fonds	177 602	33 508	-24 754	186 356
TOTAL	761 714	133 771	-41 432	854 053



Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2023
Actions	34 959	2 445	-1 502	35 903
Obligations	8 465	800	-2 887	6 378
Parts de Fonds	4 648	2 496	-101	7 043
TOTAL	48 073	5 741	-4 489	49 324

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2023
Prêts	40 756	10 033	-6 018	44 771
TOTAL	40 756	10 033	-6 018	44 771

Note 5 : Autres immobilisations financières

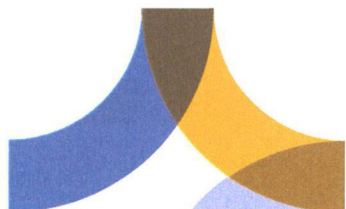
En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2023
Obligations	0	0	0	0
ICNE	4 641	10 087	-6 507	8 220
Dépôts et fonds de garantie	39	11	-15	35
TOTAL (en valeur nette)	4 680	10 097	-6 523	8 255

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	7 694	7 694		
Créances fiscales	97	97		
Autres créances de l'actif circulant	10 096	6 415	0	3 681
TOTAL (en valeur nette)	17 887	14 206	0	3 681

Produits à recevoir

En milliers d'euros	31/12/2023
Immobilisations financières	10 032
Créances rattachées à des participations	1 417
Autres immobilisations financières	8 616
Créances	7 487
Créances clients et comptes rattachés	0
Autres créances	7 487
Valeurs Mobilières de Placement	36
Disponibilités	254
	17 810



Note 7 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2023	Dépréciations	Valeur nette comptable au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Obligation & autres titres	1 066	0	1 066	10 644
Titre à revenu variable	24 284	-1 260	23 024	19 398
TOTAL	25 350	-1 260	24 089	30 042

Note 8 : Charges et produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	608	3
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	608	3

Note 9 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2022	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2023
Capitaux propres	918 718	0	17 987	932 645
Capital entièrement libéré	7 000			7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618			3 618
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	11 710		889	12 599
Report à nouveau	354 908	11 973		366 881
Résultat de l'exercice	16 033	-16 033	17 099	17 099
Dividendes		4 060		

Note 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2023
Provisions pour risques				
- Sur litiges	1 272			1 272
- Autres provisions pour risques	130		-130	0
Provisions pour charges	0			0
TOTAL	1 402	0	-130	1 272



Note 11 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	142 336	336	142 000	
Dettes financières diverses	0	0		
Dépôts et cautionnements reçus	51	4	46	
TOTAL	142 386	340	142 046	0

Note 12 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Dettes fournisseurs	1 190	1 190		
Dettes sur immobilisations	5	5		
Dettes fiscales et sociales	9 722	9 722		
TOTAL	10 918	10 918	0	0

Charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	336
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	811
Dettes fiscales et sociales	7 486
Autres dettes	1 421
TOTAL	10 054

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Compte courant de trésorerie (1)	39 421	39 421		
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	63	63		
Compte d'attente lié au groupe d'intégration fiscale	9 121	9 121		
Déficits sociétés intégrées				
Autres dettes diverses	5	5		
TOTAL	48 610	48 610	0	0

(1) : Le prêt souscrit auprès de la société UNIGRAINS PARTENAIRE a été reclassé en autres dettes en 2023 (classement en « Emprunts et dettes financières diverses » en 2022). Le solde au 31 décembre 2022 s'élevait à 35M€. Le solde au 31 décembre 2023 s'élève à 38M€.



UNIGRAINS

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 14 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue services	238	321
Autres produits d'exploitation	1 822	1 613
TOTAL	2 061	1 935

La production de services comprend notamment les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intragroupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Plus-values de cessions d'actions	17 062	36 053
Prime de non-conversion	278	4 549
Intérêts sur obligations	3 295	2 816
Intérêts sur parts de fonds	2 845	2 454
Plus-values sur immobilisations financières	0	0
Autres produits financiers liés aux TIAP	222	83
Plus-values sur parts de fonds	522	0
TOTAL	24 223	45 955

Note 16 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Plus-values sur portefeuille de placements	938	2 452
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	21	30
Revenus des VMP	581	400
Autres produits financiers	0	0
TOTAL	1 539	2 882

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros et est divisé en 1 400 000 actions de 5 euros, sans action privilégiée.



UNIGRAINS

Informations sur le hors bilan

Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Engagement Titres de participation	91 782	119 025

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	1 306	1 411
<i>FERT & Pluriagri</i>	<i>1 258</i>	<i>1 361</i>

Autres engagements donnés :

- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Cautions et avals reçus	31 250	31 250
Dividendes précipitaires	0	0

La Société a renégocié en Novembre 2020 son crédit renouvelable de 125 M€ mis en place en 2017 et a augmenté son montant d'encours à 250 M€. La maturité est de 5 ans (échéance 13 novembre 2025) et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2023, le nombre de tirages est de six pour un montant de 142 M€ (50 m€, 23m€, 21m€, deux tirages de 20m€ chacun, et 8 m€).

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,150 au 31/12/2023) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (67 M€ au 31 décembre 2023) sont respectés. Le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21 .4 du RCF.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)



Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 521k €.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 3,22% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 22 : Impôts sur les bénéfices

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS AVENIR	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS EQUIPEMENTS	UNIGRAINS PARTENAIRE	MECATHERM	TMG	AUXINEA	MAMATA	Imputation déficit antérieur
Total du groupe au taux normal	31/12/2023									
	129 105	-480 759	5 543 483	-225 280	1 519 794	9 153 249	-4 433 216	-5 181	-337 352	0
Plus values à LT au taux de 15%	-814 992									
	-814 992	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt théorique sur les sociétés*	3 975 042									
Impôt théorique sur les sociétés*	32 276	0	1 274 506	0	379 948	2 288 312	0	0	0	
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*	2 715 961									

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- La comptabilisation du crédit d'impôt mécénat (148K€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt sur dividendes étrangers (3k€)

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1er janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2023
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions règlementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2023.



UNIGRAINS

Autres informations

Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maitrise	Employés	Total
Exercice 2023	59	0	0	59
Exercice 2022	55	4	0	59

Effectif équivalent temps plein : 59.15

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 072 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 49 k€.

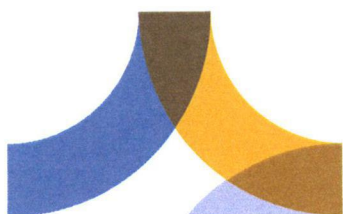
Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.



UNIGRAINS

Tableau des filiales et participations en 2023

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	156 174	154 106	9 425		3 544
Filiales étrangères	17 123	17 123			
Participations dans des sociétés françaises	199 468	184 742	4 962		516
Participations dans des sociétés étrangères	4 900	3 675			
Total	377 665	359 646	14 387	0	4 060



**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. E. Thoms', is written over the text 'A L'ORIGINAL'.

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7.000.000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7.000.000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société UNIGRAINS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, des titres de participations et des parts des entreprises liées

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), titres de participations et parts des entreprises liées sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe II.b) Immobilisations financières de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs de résultat financier ayant une incidence sur le résultat de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 avril 2024

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A blue ink signature consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a loop.

Stéphane MARIE

Associé

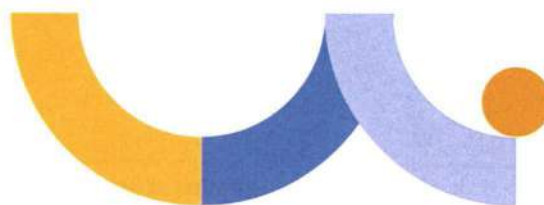
BM&A

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A blue ink signature consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line and a loop.

Céline CLARO

Associée



UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2023

UNIGRAINS SA
23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03
<http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2023

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 (ACTIF)	3
BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 (PASSIF)	4
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023.....	5
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS.....	7
I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN	11
NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	11
NOTE 2 : PARTICIPATIONS.....	11
NOTE 3 : TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (TIAP).....	11
NOTE 4 : PRETS.....	12
NOTE 5 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	12
NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION.....	12
NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13
NOTE 8 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	13
NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES	13
NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13
NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES	14
NOTE 12 : DETTES D'EXPLOITATION.....	14
NOTE 13 : AUTRES DETTES	14
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	15
NOTE 14 : PRODUITS D'EXPLOITATION	15
NOTE 15 : PRODUITS FINANCIERS LIES AUX TIAP	15
NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS	15
NOTE 17 : ACTIONNARIAT.....	15
INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN.....	16
NOTE 18 : ENGAGEMENTS SUR TITRES	16
NOTE 19 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES ENGAGEMENTS DONNES.....	16
NOTE 20 : ENGAGEMENTS ET GARANTIES REÇUS.....	16
NOTE 21 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES.....	16
NOTE 22 : IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	17
NOTE 23 : DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	17
AUTRES INFORMATIONS.....	18
NOTE 24 : EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	18
NOTE 25 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	18
TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN 2023.....	19

UNIGRAINS

Bilan au 31 décembre 2023 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	Exercice 2023		Exercice 2022	
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					14 336
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		3 144 215	3 133 234	10 981	86 061
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		80 505	80 240	265	325
Autres immobilisations corporelles		7 150 957	4 875 273	2 275 684	1 596 191
Immobilisations corporelles en cours					458 061
Immobilisations financières					
Participations	2	190 775 183	2 068 151	188 707 032	170 670 050
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3	854 052 938	49 324 378	804 728 560	713 641 491
Créances rattachées		13 183 410	4 347 069	8 836 341	6 336 431
Prêts	4	44 770 804		44 770 804	40 755 760
Autres immobilisations financières	5	8 745 468	490 765	8 254 703	4 679 822
TOTAL I		1 121 903 479	64 319 109	1 057 584 370	938 238 527
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes		53 263		53 263	
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 583 991	708 551	1 875 440	1 534 451
Autres	6	16 096 163	84 676	16 011 488	9 913 424
Valeurs mobilières de placement	7	25 349 579	1 260 091	24 089 487	30 041 812
Disponibilités		35 612 139		35 612 139	23 950 453
Comptes de régularisation actif	8	607 884		607 884	593 490
TOTAL II		80 303 019	2 053 318	78 249 701	66 033 630
TOTAL GENERAL		1 202 206 498	66 372 427	1 135 834 071	1 004 272 157



UNIGRAINS

Bilan au 31 décembre 2023 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		366 881 210	354 907 864
Résultat de l'exercice		17 098 864	16 033 346
Provisions réglementées		12 598 902	11 710 307
TOTAL I		932 645 469	918 718 010
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		1 272 000	1 402 000
TOTAL II		1 272 000	1 402 000
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	142 335 674	30 037 454
Emprunts et dettes financières diverses	11	50 555	36 203 152
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 190 481	1 451 729
Dettes fiscales et sociales	12	9 722 027	6 895 015
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	5 245	22 997
Autres dettes	13	48 610 003	9 539 773
Comptes de régularisation passif	8	2 617	2 027
TOTAL III		201 916 602	84 152 146
TOTAL GENERAL		1 135 834 071	1 004 272 157



UNIGRAINS

Compte de résultat au 31 décembre 2023

En euros

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	238 080	321 133
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	14	1 822 462	1 613 419
		2 060 542	1 934 552
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		63 811	95 917
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 124 353	2 030 469
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		8 925 790	7 750 319
Impôts, taxes et versements assimilés		1 864 967	1 982 060
Salaires et traitements		10 692 811	9 936 041
Charges sociales		4 807 790	4 439 196
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		646 832	643 978
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			24 816
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 313 580	1 300 353
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		28 251 771	26 076 764
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(26 127 417)	(24 046 295)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)			
Perte (IV)		3 943	14 391
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	15	24 223 384	45 954 910
Dividendes reçus des TIAP		13 025 765	9 358 533
Produits financiers liés aux titres de participation			
Dividendes reçus des titres de participation		3 543 750	
Produits des placements	16	1 539 345	2 882 077
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		5 718 616	14 530 261
Reprises sur provisions des titres de placement		314	7 986
Différences positives de change		237 400	835 338
Autres produits financiers		4 853 238	3 494 320
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		53 141 812	77 063 426



UNIGRAINS

Compte de résultat au 31 décembre 2023 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			14 974 342
Pertes sur titres et valeurs immobilisés			1 869 125
Intérêts et charges assimilées		3 576 379	2 358 180
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			18 045 152
Dépréciations des TIAP		6 265 952	14 974
Dépréciation de l'activité de placement		132 856	
Dépréciations de l'actif circulant			266 580
Différences négatives de change		137 549	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		10 112 735	37 528 353
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		43 029 077	39 535 072
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		16 897 717	15 474 386
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		164 782	72 782
Sur opérations en capital		3 505	27 037
Reprises sur provisions et transferts de charges		130 000	1 050 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		298 287	1 149 819
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		135	
Sur opérations en capital		2 679	23 251
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	888 595	888 595
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		891 409	911 846
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(593 122)	237 973
Impôts sur les bénéfices (IX)		(794 269)	(320 987)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		55 564 452	80 243 713
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		38 465 589	64 210 367
RESULTAT		17 098 864	16 033 346

Résultat par action : 12.21 euros

Résultat dilué par action : 12.21 euros



UNIGRAINS

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2023, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

Au 1er janvier 2023, UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale, en complément des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM, AUXINEA et MAMATA.

La société UNIGRAINS ITALIA, détenue à 99% par la société UNIGRAINS a été constituée en mars 2023. UNIGRAINS ITALIA a pour vocation de faire de l'investissement direct en Italie.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des derniers règlements l'ayant modifié et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.



La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2023 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.



Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2023, le montant des disponibilités s'élève à 35,6 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM, AUXINEA, MAMATA, UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE.



Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.



UNIGRAINS

Informations sur les comptes de bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2022	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions/Sorties de l'exercice	Valeur au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	3 144	0	0	0	3 144
Autres immobilisations incorporelles	3 144	0	0		3 144
Autres immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	6 455	794	0	17	7 231
Immeubles, terrains	81	0	0	0	81
Agencements	4 975	25	989	7	5 983
Matériel et mobilier de bureau	902	219	0	0	1 122
Autres (mat.de transp.)	38	13	0	5	46
Immobilisations corporelles en cours	458	536	-989	5	0
TOTAL	9 599	794	0	17	10 376

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2022	Dotations de l'exercice	Virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles	3 044	89	0	0	3 133
Autres immobilisations incorporelles	3 044	89			3 133
Immobilisations corporelles	4 400	557	0	2	4 956
Immeubles, terrains	80	0		0	80
Agencements	3 621	440		0	4 060
Matériel et mobilier de bureau	665	115		0	781
Autres	35	2		2	35
TOTAL	7 444	647	0	2	8 089

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2023
Valeurs brutes	173 543	17 232	0	190 775
Dépréciations	-2 873	425	1 229	-2 068
TOTAL	170 671	17 657	1 229	188 707

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2023	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Actions	596 096	-35 903	560 193	477 819
Obligations	71 601	-6 378	65 223	62 869
Parts de Fonds	186 356	-7 043	179 313	172 953
TOTAL	854 053	-49 324	804 729	713 641

Acquisitions et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2023
Actions	512 779	96 662	-13 345	596 096
Obligations	71 334	3 600	-3 333	71 601
Parts de Fonds	177 602	33 508	-24 754	186 356
TOTAL	761 714	133 771	-41 432	854 053



Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2023
Actions	34 959	2 445	-1 502	35 903
Obligations	8 465	800	-2 887	6 378
Parts de Fonds	4 648	2 496	-101	7 043
TOTAL	48 073	5 741	-4 489	49 324

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2023
Prêts	40 756	10 033	-6 018	44 771
TOTAL	40 756	10 033	-6 018	44 771

Note 5 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2023
Obligations	0	0	0	0
ICNE	4 641	10 087	-6 507	8 220
Dépôts et fonds de garantie	39	11	-15	35
TOTAL (en valeur nette)	4 680	10 097	-6 523	8 255

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	7 694	7 694		
Créances fiscales	97	97		
Autres créances de l'actif circulant	10 096	6 415	0	3 681
TOTAL (en valeur nette)	17 887	14 206	0	3 681

Produits à recevoir

En milliers d'euros	31/12/2023
Immobilisations financières	10 032
Créances rattachées à des participations	1 417
Autres immobilisations financières	8 616
Créances	7 487
Créances clients et comptes rattachés	0
Autres créances	7 487
Valeurs Mobilières de Placement	36
Disponibilités	254
	17 810



Note 7 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2023	Dépréciations	Valeur nette comptable au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Obligation & autres titres	1 066	0	1 066	10 644
Titre à revenu variable	24 284	-1 260	23 024	19 398
TOTAL	25 350	-1 260	24 089	30 042

Note 8 : Charges et produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	608	3
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	608	3

Note 9 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2022	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2023
Capitaux propres	918 718	0	17 987	932 645
Capital entièrement libéré	7 000			7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618			3 618
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	11 710		889	12 599
Report à nouveau	354 908	11 973		366 881
Résultat de l'exercice	16 033	-16 033	17 099	17 099
Dividendes		4 060		

Note 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2023
Provisions pour risques				
- Sur litiges	1 272			1 272
- Autres provisions pour risques	130		-130	0
Provisions pour charges	0			0
TOTAL	1 402	0	-130	1 272



Note 11 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	142 336	336	142 000	
Dettes financières diverses	0	0		
Dépôts et cautionnements reçus	51	4	46	
TOTAL	142 386	340	142 046	0

Note 12 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Dettes fournisseurs	1 190	1 190		
Dettes sur immobilisations	5	5		
Dettes fiscales et sociales	9 722	9 722		
TOTAL	10 918	10 918	0	0

Charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	336
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	811
Dettes fiscales et sociales	7 486
Autres dettes	1 421
TOTAL	10 054

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Compte courant de trésorerie (1)	39 421	39 421		
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	63	63		
Compte d'attente lié au groupe d'intégration fiscale	9 121	9 121		
Déficits sociétés intégrées				
Autres dettes diverses	5	5		
TOTAL	48 610	48 610	0	0

(1) : Le prêt souscrit auprès de la société UNIGRAINS PARTENAIRE a été reclassé en autres dettes en 2023 (classement en « Emprunts et dettes financières diverses » en 2022). Le solde au 31 décembre 2022 s'élevait à 35M€. Le solde au 31 décembre 2023 s'élève à 38M€.



UNIGRAINS

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 14 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue services	238	321
Autres produits d'exploitation	1 822	1 613
TOTAL	2 061	1 935

La production de services comprend notamment les commissions facturées sur les interventions. Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intragroupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Plus-values de cessions d'actions	17 062	36 053
Prime de non-conversion	278	4 549
Intérêts sur obligations	3 295	2 816
Intérêts sur parts de fonds	2 845	2 454
Plus-values sur immobilisations financières	0	0
Autres produits financiers liés aux TIAP	222	83
Plus-values sur parts de fonds	522	0
TOTAL	24 223	45 955

Note 16 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Plus-values sur portefeuille de placements	938	2 452
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	21	30
Revenus des VMP	581	400
Autres produits financiers	0	0
TOTAL	1 539	2 882

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros et est divisé en 1 400 000 actions de 5 euros, sans action privilégiée.



UNIGRAINS

Informations sur le hors bilan

Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Engagement Titres de participation	91 782	119 025

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	1 306	1 411
<i>FERT & Pluriagri</i>	1 258	1 361

Autres engagements donnés :

- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Cautions et avals reçus	31 250	31 250
Dividendes préciputaires	0	0

La Société a renégocié en Novembre 2020 son crédit renouvelable de 125 M€ mis en place en 2017 et a augmenté son montant d'encours à 250 M€. La maturité est de 5 ans (échéance 13 novembre 2025) et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2023, le nombre de tirages est de six pour un montant de 142 M€ (50 m€, 23m€, 21m€, deux tirages de 20m€ chacun, et 8 m€).

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,150 au 31/12/2023) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (67 M€ au 31 décembre 2023) sont respectés. Le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21 .4 du RCF.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)



Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 521k €.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 3,22% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 22 : Impôts sur les bénéfices

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS AVENIR	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS EQUIPEMENTS	UNIGRAINS PARTENAIRE	MECATHERM	TMG	AUXINEA	MAMATA	Imputation déficit antérieur
Total du groupe au taux normal					10 863 843					
	129 105	-480 759	5 543 483	-225 280	1 519 794	9 153 249	-4 433 216	-5 181	-337 352	0
Plus values à LT au taux de 15%					-814 992					
	-814 992	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt théorique sur les sociétés*					3 975 042					
Impôt théorique sur les sociétés*	32 276	0	1 274 506	0	379 948	2 288 312	0	0	0	
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*					2 715 961					

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- La comptabilisation du crédit d'impôt mécénat (148K€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt sur dividendes étrangers (3k€)

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1er janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2023
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions règlementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2023.



UNIGRAINS

Autres informations

Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Exercice 2023	59	0	0	59
Exercice 2022	55	4	0	59

Effectif équivalent temps plein : 59,15

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 072 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 49 k€. Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.



UNIGRAINS

Tableau des filiales et participations en 2023

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	156 174	154 106	9 425		3 544
Filiales étrangères	17 123	17 123			
Participations dans des sociétés françaises	199 468	184 742	4 962		516
Participations dans des sociétés étrangères	4 900	3 675			
Total	377 665	359 646	14 387	0	4 060



UNIGRAINS
Société Anonyme au capital de 7.000.000 €
23 avenue de Neuilly, PARIS (75116),
R.C.S. PARIS 642 008 296

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 28 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à 15 heures, les actionnaires de la société UNIGRAINS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Affectation du résultat,

M. THIROUIN fait part de la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du résultat social de l'exercice, prévoyant la distribution d'un dividende de 2,9 € par action, prélevé sur le résultat de l'exercice de 17.098.863,51 €. Le solde serait affecté au compte report à nouveau à hauteur de 13.038.863,51 €.

Après l'affectation du résultat, les capitaux propres s'élèveraient à 928.585.469,10 €.

Le Président met successivement aux voix les résolutions définitives suivantes correspondant à l'ordre du jour :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 de 17.098.863,51 €, comme suit :

- distribution d'un dividende de 2,9 € par action..... 4.060.000,00 €
- le solde en "report à nouveau" 13.038.863,51 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 379.920.073,78 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 juillet 2024.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèveront à un montant de 928.585.469,10 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2022 : 29,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2021 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2020 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La Secrétaire



Natacha ANDRE